



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Entre COP-27 en demi-teinte et discussions paritaires stériles, l'urgence climatique encore et toujours prise à la légère...

La COP-27 s'est achevée ce week-end en Égypte. Comme trop souvent, les décisions finales ne sont pas à la hauteur de l'urgence climatique et écologique.

Il est toutefois à souligner la proposition d'un fond international – qui devra être validée à la prochaine COP – destiné à compenser les pertes et dommages des pays frappés par les conséquences irréversibles de la catastrophe climatique car ce sont les populations les plus vulnérables qui souffrent le plus comme, par exemple, lors des inondations, cet été, au Pakistan, qui ont fait 1700 victimes.

En attendant les détails du dispositif, les discussions ont ouvert la porte à des financements « innovants » introduisant notamment la possibilité de taxer les secteurs aérien et maritime ainsi que les entreprises du secteur des énergies fossiles. Si la CGT salue la création de ce fond, elle rappelle néanmoins que les 100 milliards que les pays développés doivent fournir aux pays les plus vulnérables n'ont toujours pas été stabilisés... malgré un engagement datant de 2009. Où en est la France dans ces contributions et celles-ci prennent-elles la forme de dons directs – comme demandé par la coalition G77 de pays du Sud ?

L'accord final de la COP-27 n'inclut en revanche aucune injonction concernant la nécessaire accélération des efforts des pays et, en particulier, les pays industrialisés, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serres pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle, pourtant réclamée à cor et à cri par l'ONU. La France, championne auto-proclamée de la lutte contre le dérèglement climatique, n'a par exemple toujours pas rendu de trajectoire actualisée avec des objectifs revus à la hausse.

Alors qu'en octobre 2022, plus de 1000 scientifiques alertaient sur le fait qu'il était dorénavant quasi impossible de limiter le réchauffement à 1,5°C et donc nécessaire de décupler nos efforts, les engagements ne sont pas à la hauteur des enjeux.

En réalité, les engagements actuels pris par les pays limiteront plutôt l'augmentation globale à 2,8°C, quand une étude Météo-France/CNRS prévoit une augmentation de 3,8°C en France à l'horizon 2100.

Il est certain que le poids et l'influence des multinationales sont un frein dramatique à cette ambition. Dans cette COP, pas moins de 636 lobbyistes de l'industrie fossile sont présents et l'un des principaux sponsors de l'événement n'était autre que Coca-Cola...

Malgré les demandes répétées du mouvement syndical international présent à la COP avec la CSI et le soutien apporté par quelques gouvernements à cette proposition, le texte final ne fait pas référence aux droits humains, aux droits des travailleuses et des travailleurs ainsi que des populations autochtones du monde entier. Encore plus que la lutte climatique, ces thématiques sociales sont ainsi rejetées par la plupart des États. On aurait d'ailleurs aimé entendre le gouvernement français se positionner publiquement là-dessus à Sharm-El-Sheik, comme le lui a demandé la CGT.

Ces échecs répétés à prendre des décisions ambitieuses sur les questions climatiques et écologiques trouvent une certaine résonance au niveau national dans les « discussions paritaires sur la transition écologique » voulues par le gouvernement, entre les organisations patronales et les organisations syndicales représentatives. En effet, alors que la CGT porte dans ces réunions des propositions ambitieuses comme la rénovation thermique massive des bâtiments, la réduction du temps de travail, la relocalisation de la production, l'éco-conditionnalité des aides publiques ou le développement massif des transports publics collectifs ainsi que du fret ferroviaire et fluvial, aucune de ces propositions n'a été retenue ni même discutée.

Le patronat ne fait pas preuve d'une volonté farouche de s'engager sur la voie de la transition écologique, pourtant indispensable, et ne voit celle-ci que comme une contrainte législative, économique et un frein à ses profits. Preuve en est le contenu du projet de préambule d'un texte non encore écrit qui a été transmis aux organisations syndicales par le patronat. La CGT participera aux discussions pour le faire évoluer et portera des propositions concrètes, avec l'objectif d'améliorer les droits des salariés et répondre aux urgences climatique et écologique.